

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Maintien des bâtiments

AU NOM DE LA MINISTRE COURCHESNE, ANDRÉ DROLET DÉPUTÉ DE JEAN-LESAGE ANNONCE DES INVESTISSEMENTS DE 822,900 \$ POUR LE PATRIMOINE SCOLAIRE DU COMTÉ DE JEAN-LESAGE

QUÉBEC, le 2 février 2009. — André Drolet, député de Jean-Lesage, a annoncé aujourd'hui, au nom de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, des investissements gouvernementaux de 822,900 \$ dans la Commission scolaire de la Capitale pour la remise en état de son patrimoine immobilier. Plus précisément, cette somme servira à la rénovation de certaines écoles.

L'aide gouvernementale est attribuée dans le cadre des mesures *Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les budgets respectifs de ces mesures sont de 230,5 millions de dollars et de 126,7 millions de dollars. Ces sommes seront versées dans l'ensemble des commissions scolaires pour l'entretien de leur parc immobilier pour 2008 et 2009. Précisons que ces mesures s'inscrivent dans le Plan québécois des infrastructures. Grâce à ce plan, qui est en vigueur depuis 2007 et qui s'étalera jusqu'en 2012, plus de 5,6 milliards de dollars sont réservés à la modernisation et à la préservation des établissements d'enseignement, du primaire à l'université.

« Je me réjouis pour les élèves et les enseignants, qui continueront de bénéficier d'infrastructures de qualité pour plusieurs années à venir. Notre gouvernement agit de façon éclairée en investissant dans le patrimoine scolaire et en offrant à la population de la circonscription de Jean-Lesage des lieux propices à la réussite », a déclaré André Drolet, député de Jean-Lesage.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a mis à la disposition des commissions scolaires un système informatisé pour faciliter le maintien des actifs immobiliers. Ce système permet de maximiser l'utilisation des sommes disponibles, de mieux planifier les travaux de réparation et facilite la reddition de comptes prévue dans le cadre de la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques.

« Plus que jamais, notre gouvernement investit avec rigueur et responsabilité dans le patrimoine scolaire. L'école, c'est davantage qu'un bâtiment où l'on transmet du savoir. C'est un véritable milieu de vie. Plus nos établissements d'enseignement seront propres, attrayants et sécuritaires, plus nos jeunes seront enclins à y passer du temps, à y réussir et à y préparer la prospérité de demain », a fait savoir la ministre Courchesne.

— 30 —

Sources :

Jean-Pascal Bernier
Attaché de presse de la ministre
de l'Éducation, du Loisir et du Sport
et ministre de la Famille
418 644-0664

Marie-Josée Bond
Attachée politique du député de Jean-
Lesage
418-648-6221